MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

LES MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE
2026-401

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(ses) handicapés(es)

N° CSP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 20/10/2026

Intitulé du poste (F/H) : **Chargé de mécénat et partenariats (F/H)** **CDD de 3 ans** Mission mécénat et partenariat	**Catégorie statutaire :** A **Corps :** Attaché des administrations **Code corps :** ATTADM **Groupe RIFSEEP :** 4 **Grille CMN :** 3 **Métier cadre de gestion :** Chargé de mécénat

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture - RMCC 2012)

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture - RMCC 2012)

Adresse administrative et géographique de l'affection :
Monuments nationaux – 62, rue Saint-Antoine 75004 PARIS

Missions

Le/La chargé(e) de mécénat et partenariats exerce ses missions sous l'autorité directe de la Responsable mécénat et partenariat.

Activités principales

Il/Elle accompagne la Responsable mécénat et partenariat dans le développement du portefeuille de mécènes de la mission.

Administration de la relation contractuelle avec les mécènes :

- Assurer la gestion et le suivi des mécénats dans leurs aspects administratifs ;
- Participer à la rédaction des conventions ou des contrats ;
- Suivi des contreparties, avantages et privilèges accordés ;
- Suivi de facturation et d'émission des reçus fiscaux ;
- Rédaction de bilan de mécénat.

Accompagner le développement des mécènes et des partenaires internationaux en tenant compte des particularités légales et culturelles des marchés cibles :

- Analyse des opportunités internationales ;
- Création d'outils de prospection sur mesure ;
- Suivi et fidélisation des partenaires internationaux.

Communication :

- Rédaction de propositions et de dossiers de mécénat ;
- Concevoir et produire les outils de communication de la Direction du mécénat (plaquettes de prospection, communication digitale, infolettre, montage photos, montages vidéo).

Appui logistique pour les événements des mécènes :
Le/La chargé(e) de mécénat et partenariats est amené(e) à travailler en appui sur l'organisation et la coordination d'événements de relations publiques de la mission mécénat (privatisation, visites, conférences, etc) :

- Organiser des événements et des rendez-vous pour le compte de la mission mécénat ;
- Assurer la coordination et la supervision des entreprises qui interviennent pour la tenue de ces événements : traiteur, monteurs…
- Communiquer et valoriser ces événements ;
- Assurer le suivi et bilan de ces événements.

Autre :

- Veille (y compris internationale) ;
- Mise à jour base de données.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)
Compétences techniques : • Expérience d'au moins 3 ans sur un poste équivalent ; • Excellente connaissance du secteur culturel et patrimonial ; • Maitrise de la réglementation applicable au mécénat.
Savoir-faire : • Rédiger un ensemble de documents en bon style ; • Savoir présenter et argumenter un ensemble d'idées et d'orientations ; • Animer un réseau ; • Proposer et construire des outils types. **Savoir-être :** • Excellent relationnel ; • Travail en équipe et en autonomie ; • Excellente présentation dans le cadre de l'activité de prospection.

Environnement professionnel :

Les Monuments Nationaux (MN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.

Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics.
En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.
Présidé par Marie Lavandier, les Monuments Nationaux est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 500 agents ont accueilli plus de douze millions de visiteurs en 2025.

S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de libraire boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, les ***Monuments Nationaux*** *sont un acteur de solidarité patrimoniale.*

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

Les Monuments Nationaux assurent également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. L'établissement contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les directions du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, programmation artistique et culturelle, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable, etc.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Les Monuments Nationaux, disposent du double label :
« Label Egalité Professionnelle » *et le* ***« Label Diversité »*** *L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.*
Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : ***signalement-culture@conceptrse.fr***

Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

Liaisons hiérarchiques : Rattachement direct à la Responsable mécénat et partenariat
Liaisons fonctionnelles : Ensemble de l'équipe de la mission mécénat et partenariats, équipes du siège, équipes des monuments.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts :** fonctionnaires de catégorie A (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative), et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- **CDD de 3 ans**
- Rémunération comprise **entre 32 672 € bruts annuels et 37 420 € bruts annuels** selon l'expérience sur un poste équivalent.
  La fourchette de rémunération mentionnée s'adresse uniquement aux agents contractuels. Pour les agents titulaires, la rémunération sera déterminée sur la base de la fiche financière que nous solliciterons auprès de leur établissement de rattachement, en conformité avec le cadre réglementaire en vigueur.
- Cycle administratif du lundi au vendredi : 32 jours de congés annuels et 8 jours de RTT ;
- L'agent peut être amené à travailler en soirée ou le week-end afin de couvrir certains événements ;
- Possibilité d'effectuer certaines tâches en télétravail après accord préalable de la hiérarchie et de la DRH ;
- Tickets restaurants ;
- Déplacements possibles sur le territoire national.

Envois des candidatures :
CV et lettre de motivation obligatoires (+ dernier arrêté de situation pour les candidats fonctionnaires) à envoyer **au plus tard le 20/11/2026** à l'attention de la Directrice des ressources humaines des Monuments Nationaux via notre logiciel de recrutement : https://cmn-career.talent-soft.com/offre-de-emploi/emploi-charge-de-mecenat-et-partenariats-h-f_401.aspx

Modalités de recrutement :
Les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.